

Dans notre expérience personnelle, on peut distinguer une part sauvage et une part domestique.

Part domestique:

Nous sommes en permanence surveillés et sous les ordres des autorités comme les parents et les professeurs, puis plus tard il y aura toujours une loi au-dessus de nous, pour nous commander, pour nous garder captifs, pour nous interdire d'être totalement libres.

Part sauvage:

Nous sommes d'une certaine manière des animaux sauvages; comme pour les loups, chez nous, par exemple, il y a « un chef de meute », le plus souvent notre père. Il nous impose certaines règles que nous défions constamment, même sans le vouloir. C'est dans notre nature et c'est plus fort que nous; désobéir aux règles; essayer de lui tenir tête,...

Anthony, Célia, Lamâa, Medhi, groupe léopons